

LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DU FCP HUGAU MONETERME

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteur de parts « I » FR0011683762 ou de parts « R » FR0011683747 du FCP « HUGAU MONETERME » et nous vous remercions de votre confiance.

L'OPCVM a pour objectif la préservation du capital et la réalisation d'une performance égale au marché monétaire (EONIA) diminué des frais de gestion réels applicables à cette catégorie de part.
L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé.

Il est classé OPCVM « Monétaire ».

Les membres du Comité de Direction d'Hugau Gestion ont décidé de procéder à l'augmentation du nominal des parts du fonds Hugau Moneterme classé OPCVM « Monétaire » portant sur les parts I et R.

Il a été décidé de procéder à l'augmentation du montant nominal des parts « I » et « R » du fonds HUGAU MONETERME sur la prochaine valeur liquidative en date du 10 juillet 2017.

Le portefeuille des clients laissera apparaître une quantité de parts divisée par 10 pour un nominal multiplié par 10 mais cela ne changera en rien le montant total détenu.

La valeur liquidative sera multipliée par 10 pour chacune des parts détenues.

Valeur liquidative d'origine :

Part « I » : 10 000 euros – augmentation du nominal par 10 des parts le 10/07/2017 pour passer à 100 000€

Part « R » : 10 000 euros – augmentation du nominal par 10 des parts le 10/07/2017 pour passer à 100 000€

Chaque part est décimalisée en millièmes.

La quantité de titres est exprimée en millièmes.

Montant minimum de souscription initiale :

Part « I » : une part

Part « R » : une part

Montant minimum des souscriptions ultérieures et des rachats :

Part « I » : un millième

Part « R » : un millième

Une nouvelle part sera égale au regroupement de dix anciennes parts.

A titres estimatif sur les valeurs liquidatives du 28/06/2017 ; la nouvelle valeur de la part « I » serait de 121 103.62€ et la nouvelle valeur de la part « R » serait de 104 702,28€.

Code ISIN avant le 10/07/2017	Code ISIN après le 10/07/2017
Part « I » : FR0011683762	Part « I » : FR0013267663
Part « R » : FR0011683747	Part « R » : FR0013267689

Cette modification n'entraînera aucun changement en termes de profil de risque. Les frais resteront inchangés.

Eric Le Maire

Directeur Général



SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE | AGRÈMENT AMF N° GP06 000008 DU 27 JUIN 2006